

DNCA OPPORTUNITÉS

ZONE EURO

RAPPORT VOTE ET ENGAGEMENT

Données au 31/12/2020

1-RAPPORT DE VOTE

(Remarque : il convient de noter que les critères de participation présentés ci-dessous ne seront plus applicables pour l'exercice de vote 2021. En effet, depuis le 1er janvier 2021, DNCA FINANCE utilise la plateforme de vote ISS, lui permettant de mettre tout en œuvre pour voter à l'ensemble des assemblées générales relatives aux titres détenus en portefeuille par tous ses OPC gérés. Etant entendu que par exception, DNCA peut ne pas voter pour un nombre limité de ces Assemblées Générales si les dispositions réglementaires et les contraintes techniques imposées par les marchés, les dépositaires ou les prestataires externes ne permettent pas l'exercice du vote dans l'intérêt des porteurs de parts.)

Rappel de la politique de vote applicable en 2020

Participation aux assemblées générales en 2020 par application des critères de la Politique de Vote :
Conformément à sa Politique de Vote, DNCA participe aux assemblées générales des sociétés par application des deux critères quantitatifs (non cumulatifs) suivants :

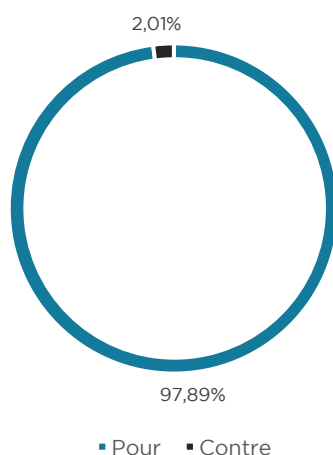
- 1% ou plus du capital de la société concernée ou ;
- 0,2% de la totalité des encours des OPC gérés.

Par ailleurs, à ces deux critères quantitatifs, un critère d'objectif de vote systématique pour l'ensemble des titres détenus en portefeuille par tout OPC DNCA géré bénéficiant du Label ISR (ci-après les « OPC ISR »). Au titre de ce nouveau critère, par principe, DNCA met tout en œuvre pour voter à l'ensemble des assemblées générales relatives aux titres détenus en portefeuille par tout OPC ISR, étant entendu que, par exception, conformément à sa Politique de Vote, DNCA peut ne pas voter pour un nombre de ces assemblées générales aussi limité que possible.

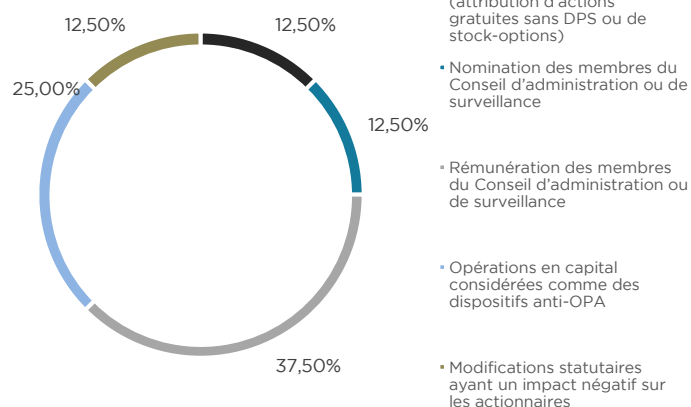
Votes 2020

Sur la base des critères de participation, au cours de l'exercice 2020, DNCA Opportunités Zone Euro a effectivement exercé ses droits de vote à l'occasion de 20 assemblées générales, pour un total de 380 résolutions. Par ailleurs, DNCA Opportunités Zone Euro a voté « non » ou « abstention » à au moins une résolution à l'occasion de 5 des 20 assemblées générales auxquelles le fonds a participé.

Répartition des votes



Répartition des votes d'opposition



2-RAPPORT D'ENGAGEMENT

Notre démarche d'engagement en 2020

En tant qu'investisseur responsable, nous attachons la plus grande importance à maintenir un dialogue constant avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Qu'il s'agisse d'apporter un éclairage additionnel à notre analyse ou d'encourager les sociétés que nous finançons à adopter de meilleures pratiques, nous considérons l'engagement actionnarial comme un pilier fondamental de notre démarche d'investisseur responsable et de notre responsabilité fiduciaire. Plus d'informations sont disponibles dans notre politique d'engagement (en lien).

DNCA Finance a cartographié, pour la première fois en 2020, les émissions de carbone de ses investissements et présente une estimation de la hausse de température induite par ces investissements. Cela nous permet de s'inscrire dans une démarche d'investissement cohérente avec le cadre des accords de Paris et la limitation de la hausse de température à 2°C. L'étude est disponible sur notre site internet (lien). C'est désormais un outil de pilotage important de notre engagement avec les émetteurs en faveur du climat. En effet, les sociétés ciblées au travers de cette étude feront l'objet d'une initiative d'engagement systématique de notre part.

En 2020, nous avons organisé notre activité d'engagement individuel autour de cinq thèmes : la transparence de l'information extra financière, la transition climatique, la gestion de la crise sanitaire du covid-19, les enjeux sociaux et sociétaux ainsi que les enjeux de gouvernance.

Par ailleurs nous nous inscrivons aussi dans une démarche d'engagement collaborative. Avec un ensemble d'investisseurs internationaux, nous participons aux campagnes d'engagement collective via le CDP ou les UNPRI.

Statistiques Engagement individuel du fonds



Nombre de réunions avec les émetteurs : **171**



Nombre de réunion d'engagement : **20**

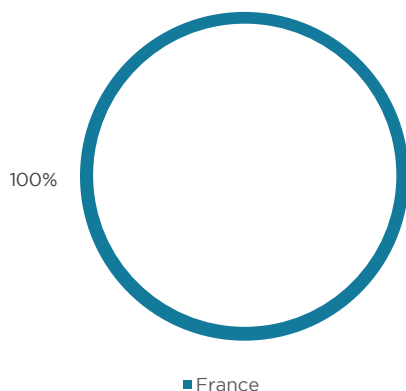


Nombre de sociétés représentées : **44**

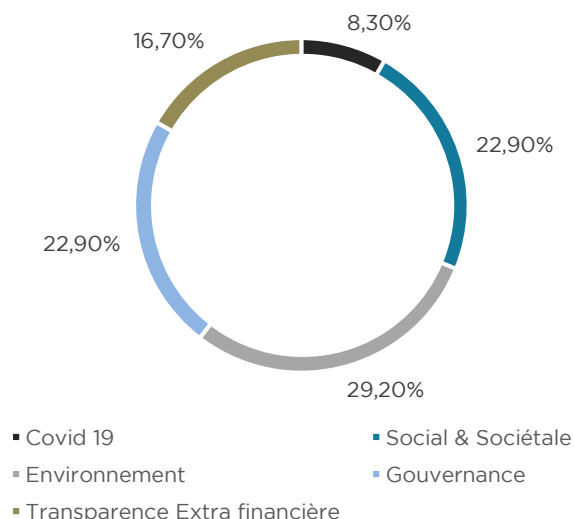


Nombre de sociétés ciblées : **10**

Répartition géographique



Thématiques d'engagement





Via le CDP nous participons à deux campagnes d'engagement distinctes, la première est une campagne pour améliorer la transparence des sociétés sur leurs émissions de carbone. Nous invitons cinq sociétés à plus de transparence au travers cette initiative, principalement dans les pays émergents.

La seconde est une campagne d'engagement pour demander aux sociétés de s'inscrire dans une démarche climatique cohérente avec les accords de Paris, via l'adhésion à la Science Based Target initiative (SBTi) qui permet de justifier de l'alignement des émissions de carbone de la société avec la limitation de la hausse des températures à 2°C. Nous engageons auprès 1700 émetteurs au travers de cette campagne.



Via les UNPRI, nous participons à l'initiative d'engagement Climate Action 100+. Cette initiative cherche à améliorer, grâce au dialogue, l'empreinte environnementale des sociétés ayant un impact climatique important. L'initiative étant organisée en groupe de travail par émetteur, nous avons choisi une société dont DNCA est un actionnaire de long terme.

AIRBUS

ENGAGEMENT

	Secteur :	Aéronautique
	Pays :	France
	Capitalisation Boursière :	Supérieur à 70 milliards d'euros
	Nombre d'employés :	Supérieur à 100 000
	Thématique :	Crise sanitaire de la Covid-19

La pandémie mondiale de la Covid 19 a entraîné des dommages historiques sur l'industrie aéronautique. Lors de nos échanges avec le management d'Airbus, nous avons placé la gestion de crise au cœur du dialogue. La gestion de crise se concentre autour de plusieurs piliers : la gestion des ressources humaines, la gestion de l'écosystème des fournisseurs, la gestion de la relation client.

Comme l'ensemble des entreprises affectées par la crise sanitaire de la Covid 19, le groupe a dû mettre en place de nouvelles méthodes de travail, notamment au niveau de l'appareil de production, tout comme la mise en place d'un dialogue particulier avec les clients et l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Airbus a été capable de maintenir l'activité opérationnelle de l'entreprise durant cette période.

Néanmoins les impacts de la crise sanitaire sur les activités du groupe ont été profonds : mesure de restructuration des effectifs, plans de subventions massif à destination des acteurs de la chaîne d'approvisionnement ; annulation des commandes. En cohérence avec ce contexte extrêmement difficile, nous avons témoigné notre soutien lors de la suppression du versement du dividende en 2020.



DNCA Finance

19 place Vendôme - 75001 Paris

Téléphone : +33 (0)1 58 62 55 00

Contact : dnca@dnca-investments.com

Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000

Conseiller en investissements financiers non indépendant au sens de la directive MIFID II

(DNCA Investments est une marque de commerce de DNCA Finance)

DNCA Finance Luxembourg

1 place d'Armes - L-1136 Luxembourg Téléphone : +352 28 48 01 55 23

www.dnca-investments.com

Le fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'indice de référence Euro Stoxx Net Return (dividendes nets réinvestis) sur la période d'investissement recommandée, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

L'investissement sur les marchés financiers comporte des risques, et notamment les suivants :

- Risque de perte en capital ;

- Risque actions : en cas de baisse des marchés actions, la valeur d'un instrument financier peut baisser ;

- Risque lié aux petites capitalisations : sur les marchés des petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

- Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection des valeurs ou des OPCVM. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs ou les OPCVM les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative ;

- Risque de liquidité : Le fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité du fonds dans son ensemble.

- Risque de taux : le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur de l'instrument financier en cas de variation des taux ;

- Risque de crédit : le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements ;

- Risque de change : il est lié à l'exposition à une devise autre que la devise de référence de l'instrument financier ;

- Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition au sens contraire à l'évolution des marchés

- Risque lié à la détention de titres spéculatifs : Le fonds peut être exposé au risque de crédit sur des titres spéculatifs « haut rendement / High Yield » ou non notés et entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative.

- Risque lié à la détention d'obligations convertibles : la valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

- Risque de durabilité : Le fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Profil de risque :



DNCA Investments est une marque de DNCA Finance. Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion par DNCA FINANCE. Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue pas une offre de souscription ou un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, distribué ou communiqué, en tout ou partie, sans l'autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions pour certaines personnes ou certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle. Le DICI doit être remis au souscripteur avant chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, veuillez consulter le prospectus, le DICI et les autres informations réglementaires disponibles sur notre site internet www.dnca-investments.com ou sur simple demande, sans frais, au siège de la société de gestion.

Avertissement sur les sociétés cotées : Ce document n'a pas été réalisé dans le but de promouvoir les sociétés éventuellement cotées mais pour illustrer une partie du processus de sélection qualitative effectué par les gestionnaires. Ces présentations ne peuvent être assimilées à des analyses financières car elles n'ont pas été réalisées conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. DNCA FINANCE ne s'interdit pas d'intervenir sur les instruments financiers concernés. Elle ne doit pas être considérée comme une recommandation d'achat, de détention ou de vente des titres concernés. Cette présentation ne doit pas être interprétée comme un engagement de DNCA FINANCE à maintenir ou à accroître ses investissements dans les sociétés mentionnées. A la date de cette publication, DNCA Finance peut avoir désélectionné tout ou partie des sociétés mentionnées.